

ElectriFI - Initiative de Financement de l'Électrification (Novembre 2016)

ElectriFI, l'initiative de financement de l'électrification est une facilité innovante permettant de mobiliser, d'accélérer et de stimuler les investissements du secteur privé et d'accroître et/ou améliorer l'accès à l'énergie renouvelable, abordable et fiable dans les pays émergents et en développement.

ElectriFI vise à soutenir les investissements dans le domaine de l'électrification qui débouchent sur de nouvelles connections, en accordant une attention particulière aux populations des régions rurales mal desservies ainsi que des régions dont l'alimentation en électricité se révèle peu fiable. ElectriFI encourage le recours aux énergies renouvelables, en mettant l'accent sur des solutions énergétiques décentralisées.

- ElectriFI procure une **solution de financement provisoire**. Le secteur privé doit prendre le relais.
- ElectriFI n'entre pas en concurrence avec d'autres investisseurs mais est **complémentaire**.
- ElectriFI vise à **accroître ou d'améliorer l'accès de l'utilisateur final** à l'énergie.
- ElectriFI finance uniquement des projets démontrant leur **viabilité financière**.
- ElectriFI ne soutient que les projets initiés par des développeurs ayant les **compétences et la capacité** nécessaires.

Contexte

Le manque d'accès aux capitaux constitue l'un des principaux obstacles aux investissements en matière d'accès à l'énergie dans les pays en développement. Sur des marchés immatures, cette situation est aggravée par la réticence des banques commerciales à fournir des conditions de prêt adéquates répondant aux besoins des investisseurs et par les limites actuelles de la capacité en matière de structuration et de finalisation du financement des projets.

La facilité veut contribuer à pallier les lacunes en matière de structuration et de financement afin de stimuler le secteur privé, de mobiliser les financiers et d'exercer un effet catalyseur sur la croissance économique.

Critères d'admission

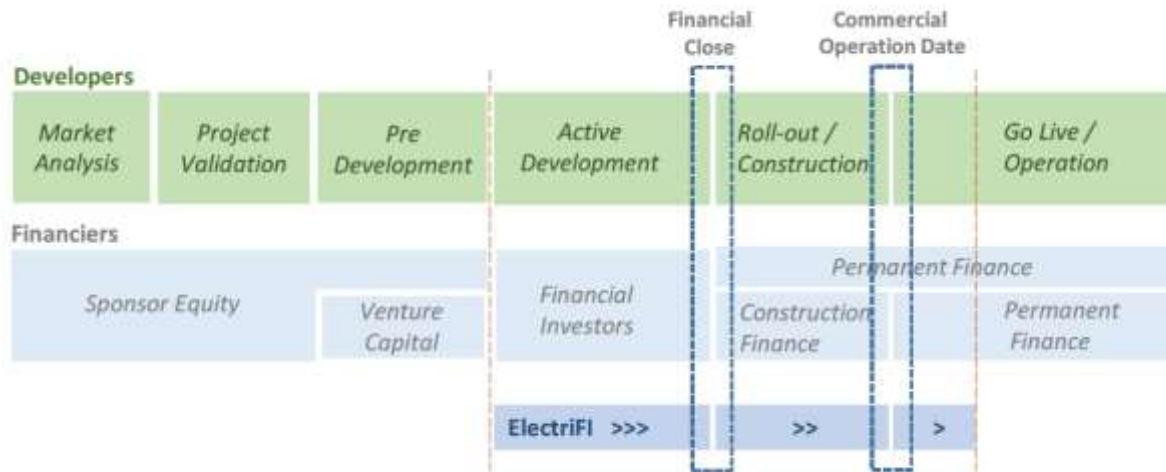
- Couverture géographique : Le pays accueillant le projet doit figurer sur une liste de marchés émergents, disponible sur www.electrifi.eu, avec une préférence pour l'Afrique sub-saharienne.
- Secteur : ElectriFI vise des projets qui proposent aussi bien des solutions en réseau que des solutions hors réseau. Toutes les technologies renouvelables (à l'exception des biocarburants de première génération) sont recevables. L'association d'énergies renouvelables et traditionnelles est envisageable si cela s'avère indispensable à la stabilité de l'énergie produite.
- Durabilité : Les investissements sont uniquement alloués aux projets menés par des entités jugées capables de parvenir à une **viabilité financière** (c.-à-d. qui seront en mesure de générer suffisamment de revenus pour supporter le service de la dette et procurer aux investisseurs un rendement adéquat en tenant compte de variations raisonnablement défavorables des hypothèses de base).

Types de projets soutenus

ElectriFI peut financer et accompagner des promoteurs à travers une gamme variée de modèles opérationnels. Cela comprend notamment les projets axés sur le modèle du producteur indépendant d'énergie (IPP) dont les revenus sont fondés sur un contrat, mais également les entreprises exposées aux forces du marché que sont l'offre et la demande. Si des modèles opérationnels innovants sont proposés, la **reproductibilité et la viabilité financière** constitueront deux éléments majeurs à prendre en considération.

Le développement d'un projet suit généralement un parcours bien défini qui commence par l'analyse et la validation du marché et se poursuit avec une phase de développement préalable durant laquelle les investisseurs peuvent, entre autres, procéder à une sécurisation foncière, acquérir des données sur les ressources, réaliser une étude de préfaisabilité et une évaluation de l'impact sur l'environnement, et parvenir à un accord formel avec les autorités. Cet accord marque généralement la fin de la phase de développement préalable et le début de la phase de « développement actif » du cycle de vie du projet.

Comme l'indique le diagramme suivant, ElectriFI ne prend en compte que les projets et entreprises étant actuellement dans la **phase de développement actif**.



Financement

ElectriFI investit dans des projets d'énergie renouvelable en mettant l'accent sur l'électrification rurale.

ElectriFI fournit du capital-risque à des **entreprises privées** (personnes morales, sociétés dédiées). Les instruments financiers déployés par ElectriFI varient, selon la spécificité de chaque projet, entre de la prise de participation (**equity**), de la dette subordonnée (**quasi-equity**) ou encore de la dette à long-terme (**senior debt**). ElectriFI n'octroie pas de subvention.

- L'investissement d'ElectriFI ne dépasse pas **50% des coûts totaux**.
- Le promoteur/développeur devra fournir une partie des **capitaux propres**.
- Le montant financé par ElectriFI n'excédera pas **5 millions d'euros**.

ElectriFI demeure complémentaire avec d'autres investisseurs. Selon les caractéristiques du projet, ElectriFI pourra assumer un risque élevé, mais cherchera toutefois à **s'aligner sur d'autres investisseurs** et s'attendra à un **rendement proportionnel**.

Outre l'apport d'un financement flexible, l'équipe financière d'ElectriFI pourra également procurer aux clients des conseils en matière de structuration et/ou assurer le financement de services externes de consultance plus spécialisés. ElectriFI travaille en étroite collaboration avec d'autres programmes soutenus par la Commission européenne visant à fournir une assistance consultative technique aux projets relatifs à l'énergie renouvelable.

1er appel à propositions d'investissement

Un premier appel à propositions d'investissement a été lancé en avril 2016. La période maximale de financement était de 7 ans. Le montant maximal du financement pouvant être fourni par ElectriFI était de 5 millions d'euros (ou le montant équivalent en devise locale). Le financement d'ElectriFI ne pouvait dépasser 50 % des coûts totaux. Sur 300 propositions reçues, ElectriFI a sélectionné 19 projets.

Un deuxième appel à propositions d'investissement aura lieu début 2017. Les critères de financement pourront éventuellement être adaptés.

Gestionnaire

ElectriFI est une initiative conjointe de la Commission européenne et des Institutions Financières de Développement européennes (EDFI). Un montant d'environ 115 millions d'euros a été apporté par la Commission européenne et Power Africa. ElectriFI est mis en œuvre par **EDFI Management Company S.A.**, la société de gestion de fonds des Institutions Financières de Développement européennes.